

Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 13 octobre 2016**Salle polyvalente 18h30 – 20h30**Présents :**Circonscription** : M. Tétrel (DDEN)**RASED** : Mme Daniel (psychologue scolaire), Mme Moreul (enseignante spécialisée)**Ecole La Sablonnaie** : Mme Vilaine et M. Gnemmi (ULIS école), Mme Labarre (CM2D), Mme Auray (CM2C), Mme Marquet (CM2B), Mme Lebars (CM1D), M. Sanz Aparicio (CM1C), M. Lamblin (CM1B), M. Poissonneau (CM1A), M. Cotonnec (CE2C), Mme Gerzé (CE2B), Mme Body (CE2B, CPD, C et A), M. Bouldé (CE2A), Mme Leroy (CE1-CE2), Mme Filleul (CE1B), Mme Masson (CE1A), Mme Fantuzzi (CPC), Mme Ledoux (CPB), Mme Oheix (CPA), M. Alix (Pôle de remplacement), Mme Perrocheau (Directrice)**Mairie Nort/Erdre** : M. Dauvé (Maire), Mme Guéron (Maire-adjointe aux affaires scolaires), assistés de Mme Chasserio (Responsable service enfance jeunesse) et de M. Racine (Responsable péri scolaire, ALSH)**APMS** : Mme Kuneben, Mme Léon, Mme Bédouin, Mme Michaud, Mme Ifourah, Mme Anger, M. Varlet, Mme Brard, M. Guillemot**FCPE** : Mme Tartoué, Mme Arru, Mme Tessier, Mme Minier, Mme Dodet**Excusés** : M. Huchet (IEN), Mme Raffré (enseignante spécialisée RASED), M. Jehannin (CM2A), Mme Delapasse (CPD), Mme Dilé (Responsable péri-scolaire)

Présidence et animation du conseil d'école : Mme Perrocheau,
Secrétariat : M. Poissonneau + représentants de parents d'élèves

1. Le conseil d'école : composition, rôles, règlement intérieurElections 2016 :

Les élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école ont eu lieu le 7 octobre 2016. La liste électorale se composait de 733 parents inscrits. 2 listes de candidats ont été présentées (FCPE et APMS). Le nombre de votants était de 352 votants, soit 48% (3% de plus qu'en 2015). 340 suffrages ont été exprimés. Les 19 sièges ont été pourvus : 9 pour la FCPE et 10 pour l'APMS. La directrice félicite les nouveaux parents élus, et remercie l'ensemble de la commission électorale pour l'organisation de ces élections.

Règlement intérieur du conseil d'école :

Le projet de Règlement intérieur du conseil d'école a été transmis par courriel. Il est similaire à celui de 2015. Aucune modification n'est proposée. Ce règlement est approuvé à l'unanimité.

2. Fonctionnement de l'école en 2016-2017 :**a. Bilan de la rentrée**Effectifs de la rentrée : élèves et personnels

L'effectif de la rentrée 2016 est élevé : 473 élèves présents à ce jour (456 en 2015), 475 attendus au 3 novembre, auxquels s'ajouteront des enfants du voyage de familles ayant prévu de revenir à Nort/Erdre d'ici décembre, ainsi que les familles de passage.

Par choix de l'équipe pédagogique, l'effectif est limité en CP (23 à 24 élèves) et plus élevé en CE1 et CE2 (29 à 30 élèves). Les élèves d'ULIS Ecole sont d'abord inscrits dans leur classe de référence, en CE2, CM1 et CM2, et regroupés selon leurs besoins avec l'enseignante spécialisée en salle ULIS.

Au niveau de l'équipe pédagogique, une enseignante titulaire est arrivée : Mme Labarre en CM2, ainsi que deux enseignantes assurant les compléments de service : Mme Body et Mme Gnemmi. M. Alix, titulaire remplaçant rattaché à l'école, a effectué 1 mois en CM2A en septembre.

L'équipe d'enseignants est complétée par 5 EVS (Mme Duret, EVSCo pour le groupe ULIS, Mme Lecomte, Mme Chouater et Mme Givers, EVS accompagnant individuellement des élèves et Mme Roland, EVS d'aide à la direction).

Mme Letort a été recrutée à la rentrée par la mairie. Elle est mise à disposition 16h par semaine pour le fonctionnement de la BCD et travaille également sur les temps périscolaires. La directrice remercie la mairie pour cet appui sur la BCD, très utile en raison de la taille de l'école.

Instances :

Les prochains conseils d'école auront lieu le jeudi 9 mars et le mardi 13 juin 2017.

Les équipes enseignantes se réunissent en conseils des maîtres (au moins 10 fois par an), en conseils de cycle (au moins 10 fois par an pour chaque cycle) selon un calendrier transmis à l'IEN. A ces réunions institutionnelles s'ajoutent des réunions de concertation, sur les projets et le travail en commun (de construction de supports, décloisonnement, évaluation ...) ainsi qu'avec les partenaires. Une ou plusieurs réunions ont donc lieu chaque semaine, indiquées désormais dans le blog de l'école.

Le conseil école-collège se réunit 2 à 3 fois par an et en juin a lieu une réunion d'harmonisation entre enseignants de CM2 et de 6^{ème} afin de transmettre les dossiers scolaires et faire le lien.

Des équipes de suivi de scolarisation pour les élèves ayant un dossier MDPH, et des équipes éducatives se réunissent autant que de besoin. A La Sablonnaie on en compte entre 40 et 50 par an (correspondant à environ 10% de l'effectif).

A la demande du 1^{er} conseil d'école de 2015-2016, les réunions de rentrée ont été organisées en 4 soirées par niveau. Ce choix permettait de limiter les réunions simultanées pour les fraties (sauf les jumeaux, mais dans ce cas un RV pouvait être pris avec l'enseignant non vu) et a permis à la directrice d'intervenir de 18h à 18h30 pour une présentation générale de l'année et le rappel des consignes, en particulier de sécurité avec le plan Vigipirate. Les représentants de parents d'élèves étaient satisfaits de cette organisation, elle sera donc reconduite l'année prochaine. Elle semble avoir répondu à la demande des parents : entre 70 et 90 personnes étaient présentes à 18h pour chaque soirée, alors que l'AG proposée à une date distincte des réunions de classe avait réuni moins de 10 familles en septembre 2015. La « porte-ouverte » (visite et réunion, avec la directrice et les enseignants de CP) proposée mi-juin un vendredi soir pour les parents des élèves de Grande Section et des nouveaux inscrits, qui existe depuis plusieurs années, est satisfaisante (70 familles présentes) et sera poursuivie.

Information et contacts :

Les modes de contact de l'école et de communication de l'information sont rappelés. Ils ont été donnés aux parents sous forme papier dans la note d'information de rentrée ainsi que lors des réunions. Les parents semblent être plus rigoureux sur l'appel de l'école avant 8h45 en cas d'absence, ce qui facilite la gestion de l'appel, qui est une mission complexe en raison de l'effectif important de l'école.

Les représentants de parents d'élèves trouvent que le blog est un outil utile. Ils demandent si un abonnement est possible pour être informés des mises à jour. La directrice posera la question au formateur TUIC, mais doute de cette possibilité technique sur ce type de blog hébergé par l'Académie.

Règlements intérieurs :

Le règlement intérieur de l'école s'appuie sur le règlement départemental des écoles publiques. Il avait été modifié l'an dernier sur plusieurs points. Les modifications proposées cette année sont plus légères : horaire pour appeler en cas d'absence (jusqu'à 8h45), demande d'absence exceptionnelle, prise de médicament sur temps scolaire. Une correction doit être apportée sur l'adresse mail du service enfance – jeunesse. Les aspects sécurité sont assez larges pour inclure les mesures dans le cadre du plan Vigipirate. Comme annoncé en réunions de rentrée, un visiophone est en cours d'installation, et le portail pourra donc prochainement être fermé à clé afin de contrôler toutes les entrées et sorties.

Ce règlement modifié est approuvé à l'unanimité. Il sera redistribué aux familles après la rentrée des vacances de Toussaint et mis en ligne sur le blog.

Le règlement de la cour est commun avec le périscolaire. Il a été distribué avec la charte de la laïcité en début d'année. La charte informatique sera distribuée en fonction de l'usage dans chaque classe.

b. Organisation des services périscolaires



Question sur les activités pendant les temps périscolaires : quelles sont-elles ? peuvent-elles être présentées en classe pour les plus jeunes (CP, CE1) ?

Tous les parents des élèves présents sur le temps du midi ont reçu un mail les informant du déroulement de la pause méridienne et des ateliers proposés. Les représentants des parents d'élèves remercient la mairie pour cela.

L'inscription aux activités sportives se fait la veille pour le lendemain, et est parfois ajustée le jour même en fonction des absents, afin que le plus grand nombre en bénéficie.

La bibliothèque est ouverte tous les jours. Les activités y sont affichées, avec l'horaire et le lieu de rendez-vous. Les enfants en ont maintenant l'habitude et l'objectif est qu'ils soient autonomes, qu'ils fassent eux-mêmes leur choix. S'ils ne peuvent pas s'inscrire faute de place pendant une semaine ou une période, ils pourront le faire à la période suivante. Ils gèrent bien ce choix et les plus jeunes progressent rapidement vers cette autonomie. Certains enfants ont aussi besoin d'un temps sans activité pour se reposer et ils ont accès à des jeux libres.

Concernant la demande de présenter les activités en classe, outre la question du temps pris sur les apprentissages, l'équipe enseignante comme du périscolaire n'y sont pas favorables afin de bien séparer les temps scolaires et périscolaires. Les lieux sont proches, une continuité est recherchée, mais il ne doit pas y avoir d'amalgame car les objectifs ne sont pas les mêmes.

c. Prise en charge des élèves à besoins particuliers

En classe :

La prise en charge des élèves qui ont des besoins particuliers s'effectue en classe, par la différenciation pédagogique, la prise en charge en APC (sur le temps du midi), la rédaction d'un PPRE (programme personnalisé de réussite éducative), ou dans des cas plus rares d'un PAP (Plan d'accompagnement personnalisé), signé par le médecin scolaire en cas de troubles « dys ».

RASED :

Si nécessaire, une demande d'aide peut également être effectuée au réseau d'aide, le RASED (par l'enseignant ou par les parents). Bien que le secteur de Nort/Erdre ait rejoint la circonscription d'Orvault, devenant ainsi la plus grande circonscription de Loire-Atlantique (26 écoles), les intervenants du RASED, sur le secteur de Nort/Erdre, restent les mêmes : une psychologue scolaire et 2 enseignantes spécialisées. Le secteur de la psychologue scolaire s'est cependant étendu puisqu'elle intervient désormais sur cinq écoles de plus (communes de Grandchamp et Treillières) soit près de 1200 élèves de plus. Le nouveau secteur de Nort sur Erdre comporte donc 12 écoles et presque 2800 élèves de plus (précédemment 1650 élèves et sept écoles dans l'ancienne circonscription). Cela complexifie et augmente considérablement la charge de travail du Rased.

Au moins un membre du RASED participe à tous les conseils de cycle évoquant le cas des élèves en difficultés. Le RASED se déplace dans chaque école mais son bureau reste à La Sablonnaie.

En 2015/2016, le RASED est intervenu pour 200 élèves pour des prises en charge, des participations aux ESS ou aux équipes éducatives (12% de l'effectif total). En cycle 2, cela représentait 18,5%, en cycle 3 12,5 % et en ULIS 100% (tous les élèves ayant au moins une ESS par an).

Il y a eu l'an dernier une forte augmentation des demandes d'aide, ainsi que des ESS et équipes éducatives. Le RASED a effectué également des projets de prévention dans 19 classes de la circonscription, de la Petite Section au CM2.

Le financement du fonctionnement du RASED était assuré il y a plusieurs années par le département. Ce financement s'étant arrêté, une convention entre les communes concernées prévoit le versement d'1 € par élève scolarisé de chaque école ce qui permet de constituer un budget de fonctionnement propre à cette structure.



Question : est ce qu'il y a un risque que l'étendue du secteur altère le nombre de prises en charge des élèves qui en ont besoin ?

Le RASED indique que le risque est de devoir fixer des priorités.

Les liens entre l'équipe enseignante et le RASED sont réguliers : conseils de cycle (par niveau à La Sablonnaie vu l'effectif, avec les enseignants du niveau -1 en début d'année et du niveau +1 en fin d'année), tableau de suivi (concertation de début d'année avec la directrice), discussion avec l'enseignant qui transmet une demande d'aide.

ULIS Ecole :

La scolarisation des élèves ULIS dans leur classe de référence est très positive. L'organisation n'est pas simple : elle demande de faire les mêmes choix sur un niveau afin que l'enseignante d'ULIS travaille en amont ou en aval avec ses élèves sur les notions vues en classe ordinaire. L'emploi du temps des élèves doit donc répondre à de nombreux paramètres. L'enseignante peut aussi intervenir en classe ordinaire en co-enseignement et les missions de l'EVS ont également évolué puisqu'elle accompagne certains élèves dans leur classe ordinaire. 2 enseignantes interviennent en ULIS : Mme Vilaine et Mme Body. La liaison avec le collège est importante afin que les élèves vivent une continuité dans le cadre de ce nouveau dispositif.

d. Refondation des cycles et des programmes

Une ½ journée de travail a eu lieu sur l'ensemble du cycle 3 (enseignants de CM1, CM2 et 6^{ème}) au collège. Une autre ½ journée doit être programmée dans l'année (sur temps scolaire).

Au-delà du travail continu de concertation entre les enseignants de l'école, 2 animations pédagogiques de 6h, spécifiques à l'école ont été acceptées par l'IEN (hors temps scolaire), pour travailler sur l'harmonisation des supports sur l'ensemble des nouveaux cycles et leur adaptation aux élèves à besoins particuliers.

3. Projets pédagogiques particuliers en 2016-2017

a. L'école : lieu de formation

Mme Vilaine étant formatrice, elle accueille régulièrement des stagiaires de l'université.

2 étudiantes ont un contrat Emplois Avenir Professeur dans les classes ULIS et CE1-CE2. Elles sont présentes 1 journée par semaine en moyenne et se destinent à passer le concours de professeur.

Une stagiaire de licence sera présente en période 3 (janvier-février 2017).

Les demandes de stage de 3^{ème} sont fréquentes, mais l'Inspecteur d'Académie a rappelé en 2015 que l'école n'est pas un lieu approprié pour répondre aux objectifs des stages de découverte du milieu professionnel. L'accord est donc exceptionnel (cas par exemple des 3^{èmes} de moins de 14 ans).

Au niveau de la formation continue, les stages sur temps scolaire sont rares (moins d'une journée par an par enseignant). En revanche les enseignants du 1^{er} degré ont 18h de formation hors temps scolaire.

Mme Vilaine et Mme Perrocheau interviennent en formation (d'où absence de l'école certaines demi-journées).

b. Projets en cycle 2 et liaison GS-CP



Question sur l'enseignement de l'anglais et de l'informatique au CP

L'apprentissage de l'anglais débutera en janvier dans toutes les classes de CP (au 1^{er} trimestre, il faut laisser le temps à certains élèves de maîtriser la langue française à l'oral). L'informatique est un outil et non une discipline d'enseignement. Il sera donc utilisé en fonction des projets de classe, ou peut servir à la différenciation pour certains élèves. Les projets de classe resteront très modestes pour la 1^{ère} année d'élémentaire.

En CP, CE1 et CE2 a lieu le cycle à la piscine. Les enseignants constatent que les élèves de CE1 sont beaucoup plus à l'aise dans l'eau et qu'il y a de plus en plus d'enfants nageurs.

Le spectacle avec la CCEG en CP sera « Groink », spectacle « d'opéra déjanté » qui reprend le conte des 3 petits cochons.

2 classes de CE1 sont inscrites au salon du livre jeunesse de Sucé/Erdre.

L'intervenante musique Anne Vigneau travaillera cette année avec les CE2 (y compris la classe de CE1-CE2). Une sortie à la Galerie Sonore d'Angers est prévue en novembre, avec le financement exceptionnel de l'APMS que l'école remercie de son soutien.

c. Projets en cycle 3 et liaison école-collège

La dictée et le cross ELA ont eu lieu en octobre, avec le collège Paul Doumer. Des élus ont été sollicités pour dicter aux élèves, répartis entre le collège et l'école avec une moitié d'élèves de CM2 et une moitié d'élèves de 6^{ème}. Etaient présents le député M. Ménard, les conseillers départementaux Mme Cordier et M. Besnier, le Maire M. Dauvé, l'adjointe Mme Metlaine, l'ancien maire de Nort/Erdre M. Goiset. La directrice remercie les élus de l'intérêt qu'ils ont porté à cette action.

Comme les années précédentes, les CM2 interviendront en maternelle pour de la lecture partagée et les séances à la base nautique auront lieu en période 5.

Les projets de liaison CM2-6^{ème} porteront sur les mathématiques, les langues, et peut être la musique.

La sensibilisation à l'allemand pourra avoir lieu, comme l'an dernier. La professeure d'allemand du collège interviendra en novembre/décembre, puis Mme Perrocheau sur 6 séances par classe en périodes 3 et 4. Le projet se terminera début mai pour la semaine de l'Europe avec les autres langues (anglais, espagnol).

Les CM1 et CM2 travailleront sur le cinéma avec le dispositif « La règle du Je » (visionnage de 3 films).

Le spectacle des CM1 à Cap Nort aura lieu le 20 juin (la salle n'étant pas disponible avant).

d. Objectifs et organisation de la classe découverte en CM2

Aucun centre ne pouvant accueillir plus de 100 élèves, la classe découverte aura lieu en 2 sessions : du 20 au 24 mars 2017 pour 2 classes et du 27 au 31 mars pour 2 autres classes.

Le choix du lieu s'est porté sur le centre de Graçay, dans le Cher, qui propose un travail sur la police scientifique.

La distance en car étant plus longue que l'an dernier, et le séjour comprenant 4 nuitées, le coût est supérieur. Une demande d'aide a été déposée au conseil départemental, à l'amicale laïque et des actions, comme la vente de gâteaux BIJOU en cours, soutenue cette année par les parents de la FCPE, permettent de compléter le budget de façon à ce que les familles ne paient que la moitié du coût réel.

4. Usage et perspectives en matière de locaux et équipements

a. Utilisation du budget 2016 et usage actuel des locaux

Le budget de fonctionnement correspond bien aux besoins et sera dépensé en quasi-totalité. Le budget consacré à l'entretien a été transféré et complété par la mairie afin de souscrire à un contrat de maintenance informatique avec la société Pygram pour le serveur et le réseau.

Le budget d'investissement de 18 000 € pour les équipements informatiques a été utilisé en totalité. Il a permis d'équiper 2 classes de vidéoprojecteurs interactifs et portables neufs, de modifier le local serveur, d'ajouter des prises réseau, d'équiper la salle polyvalente d'un vidéoprojecteur classique, très utilisé par l'école comme par le périscolaire. 5 portables neufs et 2 vidéoprojecteurs mobiles seront également achetés d'ici novembre. Ainsi, chaque classe est équipée d'un vidéoprojecteur et d'un portable ou notebook relié.

Une réflexion concertée entre la directrice et la mairie a eu lieu sur la sécurisation de l'école, dans le cadre du plan Vigipirate. Un visiophone est en cours d'installation pour contrôler les entrées et sorties. Pendant les vacances, les lignes de rassemblement seront repeintes et des sonneries seront ajoutées afin qu'elles soient entendues de tous. La directrice remercie la mairie pour sa réactivité sur ces aménagements importants.

b. Perspectives de budget 2017 et prévisions de travaux / équipements

Les besoins du budget de fonctionnement resteront similaires.

Une demande de budget d'investissement a été faite par la directrice à la mairie pour le 11 octobre. 18 000 € ont de nouveau été sollicités, pour poursuivre l'équipement des classes et concevoir une nouvelle salle informatique lorsque le modulaire sera cédé au collège.

M. Dauvé indique que le budget attribué cette année couvrirait plusieurs années de report, et qu'il n'est pas certain que la mairie puisse attribuer chaque année ce montant, mais l'investissement à La Sablonnaie reste une priorité pour les élus qui feront au mieux en fonction de leurs possibilités.

Des devis ont été faits pour changer les portails d'entrée et rehausser les clôtures. Une demande de subvention a été déposée, ainsi que pour les aménagements liés à l'accessibilité (un ascenseur pourrait être installé dans le bâtiment A).



Question sur la perspective d'une nouvelle école.

Les projets de nouveau collège et nouveau lycée sont lancés, pour une livraison en 2020. Ceci engendre des frais importants pour la commune (aménagement de la voirie, salles de sport). Un projet de nouvelle école ne peut donc pas être financé actuellement, mais sera peut-être à l'étude sur le prochain mandat. Un espace a été réservé à cet effet à proximité du nouveau lycée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.